

COMMUNE DE NANTEAU SUR ESSONNE  
PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU VENDREDI 17 JUIN 2011**

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	11
Présents :	9
Votants :	11

L'an deux mil onze, le vendredi dix sept juin à 20 h 45, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué le dix juin 2011, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Helen HENDERSON, Maire.

**Présents** : HENDERSON Helen, BOUTEILLE Michèle, TESSIER Marie-Jeanne, LE FLOC'H Martine, FUERXER Pierre, LE BRAS André, DELAGER Emmanuel, RAYMOND Bernard, GIRARD Fabienne.

**Absents** : LE PAPE Alain (pouvoir à M. LE BRAS André), DESBROSSE Paul (pouvoir à Mme HENDERSON Helen).

**Désignation du secrétaire de séance** : Marie Jeanne TESSIER est désignée secrétaire de séance.

**Approbation du procès verbal de la séance du 26 avril 2011 :**

Aucune remarque n'ayant été formulée ce procès verbal est approuvé à l'unanimité.

**2011- 033 Adoption des nouveaux statuts du SIGEGAS**

Suite à la réunion du groupe de travail intercommunal du 7 juin 2011, la rédaction des nouveaux statuts du SIGEGAS et la répartition des dépenses de l'école ont été finalisées et approuvées par le comité syndical. Mme Helen Henderson en donne lecture et répond aux questions des conseillers. Les 2 documents sont soumis au vote de l'assemblée.

- Statuts du SIGEGAS : 8 voix pour, 2 votes contre, 1 abstention.

Le Conseil Municipal approuve, selon vote ci-dessus, les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Ecole du Gâtinais Sud (SIGEGAS), adoptés par le comité syndical de ce syndicat le 7 juin 2011, et figurant en annexe à cette délibération.

Il demande à Monsieur le Sous-préfet de Fontainebleau de bien vouloir prendre un arrêté relatif à ces nouveaux statuts, avec validité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

- Répartition des dépenses de l'école : 6 votes pour, 4 votes contre, 1 abstention.

Le Conseil Municipal approuve, selon vote ci-dessus, la répartition des dépenses de l'école de Buthiers, proposée par le groupe de travail intercommunal le 7 juin 2011 et exposée sur le document figurant en annexe de cette délibération.

Il autorise Madame Helen HENDERSON, Maire, à signer la convention intercommunale prévue, qui sera présentée par Madame Sylvie JORY, Maire de Buthiers.

**2011- 034 Décision modificative n° 1 au budget primitif 2011**

Après contrôle de notre budget primitif 2011, Monsieur Formont, Trésorier de La Chapelle-la-Reine, nous demande de bien vouloir régulariser l'erreur suivante :

En dépenses de fonctionnement, il faut ajouter la ligne 023 « Virement à la section investissement » pour un montant de 103 994 €, afin d'équilibrer les opérations d'ordre du 021 et du 023.

Ce qui donnera en total de la section de fonctionnement :

DEPENSES 396 017 € et RECETTES 443 480 €.

De plus, à la suite d'une erreur de saisie dans le logiciel, un montant de 87 768 € (voté à l'article 1323 - Recettes d'Investissement) est venu se greffer à l'article 1323-041 Opérations patrimoniales.

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget
023-FONCT.DEPENSES Virt. à la section INVEST.	0.00 €	103 994.00 €	103 994.00 €
1323 – 041 Opérations patrimoniales	87 768.00 €	- 87 768.00 €	0.00 €
1323 – INVEST.RECETTES Subv.départements	0.00 €	87 768.00 €	87 768.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte cette décision modificative.

### **2011- 35 Plan communal de sauvegarde – constitution du groupe de travail**

Pour faire suite à la délibération concernant l'élaboration du dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) et du plan communal de sauvegarde (PCS) prise le 29 mars 2011, un groupe de travail doit être constitué.

Après présentation par Mme Helen Henderson des divers points à étudier, les conseillers participants sont les suivants : Mmes Helen HENDERSON, Martine LE FLOC'H, Mrs Bernard RAYMOND, Pierre FUERXER, André LE BRAS.

### **Informations diverses.**

Décès : Madame le Maire informe le conseil municipal des décès de Madame Lydia BACQUE, Madame Germaine GALET et de Mademoiselle Noëlle LEJARRE.

Sortie le 4 juillet à la Base de Buthiers pour les enfants de la commune : Les inscriptions sont en cours.

Travaux mare de Boisminard et défense incendie : Ils démarreront le lundi 20 juin pour une durée de 2 semaines environ.

Salle polyvalente Jean Herblot : Le remplacement des portes d'une des salles est en cours.

Bâtiment technique : Le permis de construire est accepté et les sondages de sols qui ont été effectués par l'entreprise FONDASOL ne montrent pas de difficulté de construire sur ce terrain.

Madame le Maire fait part au conseil municipal que suite à la parution de l'article dans le journal communal, quelques habitants de la commune ne comprennent pas que le bâtiment technique soit implanté sur le terrain situé derrière la mairie plutôt que sur le terrain face au parking. M. Emmanuel DELAGER confirme avoir été interpellé sur le sujet. Le conseil municipal constate qu'une communication directe avec la population sur ce dossier est nécessaire ; la méconnaissance des contraintes et des raisons du choix suscitent des interrogations qui sont, en général, levées lors de discussions argumentées.

Avis sur « le stationnement gênant à Nanteau-sur-Essonne » et « arrêtés sur les restrictions d'eau » : Madame le Maire communique aux membres du conseil une lettre d'un habitant de la commune mentionnant que le document concernant les économies d'eau qui lui est parvenu était illisible, quant à la note concernant le stationnement gênant, elle a été mal perçue par certains habitants. Madame le Maire fait remarquer que les avis sont partagés, et que le problème du stationnement gênant est à résoudre.

Intercommunalité :

- Schéma départemental de coopération intercommunale : suite à la présentation du schéma le 29 avril dernier, M. le Préfet demande maintenant aux organes délibérants respectifs de lui communiquer notre avis dans un délai de trois mois à compter de la réception du dossier. Ce dossier est consultable en mairie jusqu'au 6 août.

- Intercommunalité cantonale : la concertation sur les statuts avance doucement et ceux-ci seront soumis au vote courant septembre. Une réunion publique sera organisée au niveau de la commune dès que les informations seront confirmées. Les communes du canton de La Chapelle-la-Reine

faisant partie du périmètre de la communauté de commune envisagée ont choisi «La Prisée du Gâtinais » pour le nom de cette intercommunalité.

SMEP : Madame le Maire rappelle qu'une réunion aura lieu le 20 juin prochain

Parc naturel régional du Gâtinais français : Mme le maire informe que le décret de classement du territoire du Gâtinais français en Parc naturel régional a été signé par M François FILLON, 1<sup>er</sup> Ministre, le 27 avril 2011. La Charte du Parc Naturel Régional du Gâtinais français est donc renouvelée pour les 12 prochaines années.

Transport pour l'école du RPI : Mme le maire informe que les enfants scolarisés à Buthiers doivent faire une demande de carte de transport (Appel d'offre en cours concernant les transports spéciaux pour l'école de Buthiers). Des frais de dossier de 12 € sont à régler auprès du Conseil Général. Ces frais sont applicables également pour les demandes aux collèges et lycées du canton.

Balilage des chemins : Mme le maire transmet au conseil la demande d'un habitant pour un balilage des chemins afin d'éviter aux promeneurs de s'égarer. Il est rappelé qu'un plan de l'ensemble des chemins est à la disposition des habitants à la mairie aux heures d'ouverture.

Plan de déplacement urbain : Le projet du STIF (Syndicat des transports de l'Île de France) est consultable en mairie. Nous sommes très peu concernés compte tenu de notre position excentrée par rapport à l'Île de France

Communauté de Communes de MALESHERBES : Le dossier concernant les modifications proposées pour le règlement du PLU est consultable en mairie.

PnrGf - carte randonnée à vélo : le PnrGf a transmis en mairie la carte des circuits de randonnée à vélo. La commune est inscrite sur le parcours de 36 km.

### **Questions diverses**

M. Bernard RAYMOND informe que le Conseil d'Etat a statué courant mai 2011 sur le dossier de classement de la haute vallée de l'Essonne. Le décret officiel doit être promulgué prochainement.

M. André LE BRAS informe que les travaux du gymnase de La Chapelle La Reine ont débuté. La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre sera faite prochainement.

Suite à la commission PnrGf Agriculture, La forêt de Fontainebleau fait l'objet d'un contrat de projet au titre du patrimoine.

Concernant les écoulements des eaux de pluie à Boisminard, il serait bon de surveiller les portions de voie situées près de la chèvrerie et au niveau du chemin de Grimerie/lieu dit « La Fousse ».

Il informe que la commission voirie se réunira lundi 20 juin 2011 avec, entre autres, l'entretien du chemin Paillard à l'ordre du jour. Il demande à Pierre FUERXER de consulter les riverains sur leurs souhaits.

La séance est levée à 22h 56

Date de la prochaine séance : mardi 26 juillet 2011